Permis B

Le Conseil d'Administration de la CMCAS de Strasbourg-Sélestat souhaite encourager l'obtention du permis de conduire B pour les 15 à 25 ans. Les règles ci-dessous s'appliquent pour l'exercice en cours.

Règles d'attribution

Est concerné : tout bénéficiaire de la CMCAS à partir de 15 ans en cas d'apprentissage anticipé de la conduite, de 18 ans en cas de conduite supervisée ou de 17 ans en cas de cours traditionnels, jusqu'à ses 25 ans (la veille de ses 26 ans), inscrit à l'examen du permis B. **Une seule et unique demande par bénéficiaire**.

Deux documents à fournir obligatoirement sont :

1. Une **facture acquittée** de l'inscription au permis (ou d'une facture d'acompte acquittée et d'un montant supérieur à celui de la subvention).
2. Une copie du dernier **avis d'imposition si elle n'a pas encore été transmise.**

Montant alloué

Il sera fonction du coefficient social, sur base du tableau ci-dessous.

Coefficient social	**Conduite accompagnée ou méthode traditionnelle**
< 9 000 €	200 €
de 9 000 € à 14 999 €	140 €
de 15 000 € à 18 999 €	120 €
de 19 000 € à 23 999 €	110 €
> 23 999 €	90 €

Informations : Strasbourg ☎ 03 88 37 66 21 ou Sélestat ☎ 03 88 58 02 30

En ligne à privilégier

Demande à effectuer via le site :

www.cmcas-strasbourg-selestat.fr/

rubrique "Les Aides Nationales, Locales et Subventions"

accompagnée des documents mentionnés ci-dessus

Par courrier

Demande de subvention **"Permis B"**

A transmettre par courrier au groupe Accueil et Conseil à
CMCAS de Strasbourg-Sélestat - 4 rue de Sarrelouis - CS 50017 - 67083 Strasbourg cedex

Ouvrant droit : NIA | | | | | | | | | | | | | |

Entrée à la CMCAS le :

Nom et prénom : .....

Bénéficiaires :

Nom et prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Signature :

accompagnée des documents mentionnés ci-dessus

Les informations collectées par la CMCAS de Strasbourg-Sélestat directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité le versement d'une sbvention versée par CMCAS de Strasbourg-Sélestat.Ces informations sont à destination exclusive de la CMCAS et seront conservées jusqu'à la fin de l'année en cours plus un mois..
Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données.
Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données ou pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter à la CMCAS de Strasbourg-Sélestat - Le Responsable des Traitements - 4 rue de Sarrelouis - CS 50017 - 67083 Strasbourg Cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits RGPD ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.